Suggestions de bulletins pour les écoles élémentaires

Programme contre la rage

**Danger des animaux étrangers**

On ne peut pas toujours savoir si un animal est gentil. Aidez vos enfants à éviter d’entrer en contact avec des animaux qui pourraient avoir la rage en leur enseignant ce qui suit :

* Toujours demander la permission avant de flatter un chien ou un chat.
* Ne jamais entrer en contact ou jouer avec un animal sauvage.
* Avertir un adulte si un animal est perdu ou blessé.
* Avertir un adulte immédiatement en cas de contacts, de griffures ou de morsures d’un animal, soit domestique ou sauvage.

De plus, si vous avez des animaux, il est préférable de les garder à l’intérieur la nuit. Ne les laissez pas errer librement et n’oubliez pas de garder leurs vaccins à jour. Le fait de garder vos animaux en santé et en sécurité favorisera en retour la santé et la sécurité de votre famille!

Pour obtenir plus de renseignements, appelez *Connexion santé* au 705 721-7520 ou 1 877 721-7520. Les services téléphoniques sont offerts en français sur demande.

**Que faire en cas de morsure?**

Si vous avez été mordu par un animal, lavez immédiatement la plaie avec de l’eau et du savon, puis communiquez avec votre médecin ou fournisseur de soins de santé. Avisez le bureau de santé afin que le personnel puisse investiguer et évaluer les risques de rage.

Pour prévenir les morsures d’animaux et les risques d’exposition à la rage :

* Évitez de toucher et de nourrir les animaux étrangers – même les chiens et les chats.
* Demandez toujours la permission avant de flatter un chien ou un chat.
* Ne laissez pas vos animaux errer librement la nuit et gardez leurs vaccins à jour – c’est la loi.

Pour obtenir plus de renseignements sur la rage et la prévention des morsures, appelez *Connexion santé* au 705 721-7520 ou 1 877 721-7520. Les services téléphoniques sont offerts en français sur demande.